

N° 18 / ENT .74
du 20.09.74

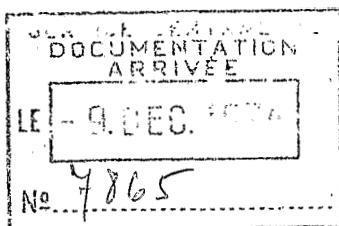
N° 5.674 / DOC. TECH. OCCGE

ENQUETE ENTOMOLOGIQUE DANS LE
FOYER DE TRYPANOSOMIASE DE OUELESSEBOUGOU (MALI)
DU 10 AU 19 JUIN 1974

par DUVALLET G.⁺, OUANO SYLLA⁺⁺, ELOUARD J.M.⁺⁺⁺, LEBTAHI F.⁺⁺⁺
Gerard

RESUME.

Un contrôle entomologique dans la zone traitée du foyer de OUELESSEBOUGOU (Mali) a confirmé l'absence de glossine . La transmission des trypanosomes dans cette zone semble donc stoppée et il faut profiter de ce résultat pour dépister et traiter l'ensemble du réservoir humain.



-
- + Agrégé de l'Université, Entomologiste médical ORSTOM, VSN
au Centre Muraz, B.P. 153 - Bobo-Dioulasso.
 - ++ Infirmier spécialiste, équipe entomologique du Secteur de Bamako.
 - +++ Chercheurs-stagiaires ORSTOM.

12 DEC 1974
O. R. S. T. O. M.

Collection de Références
7236 Ent. Med

INTRODUCTION.

Une mission entomologique a été effectuée du 10 au 19 juin 1974 dans le foyer de Trypanosomiase de OUELESSEBOUGOU au Mali. Cette mission avait pour but, d'une part de contrôler l'efficacité des traitements insecticides, d'autre part de collecter des renseignements d'ordre épidémiologique pour une synthèse des travaux effectués dans ce foyer.

I. TRAITEMENTS INSECTICIDES EFFECTUES DANS LE FOYER DEPUIS 1973.

A la suite de la reviviscence du foyer de OUELESSEBOUGOU constatée en 1972, et après les premières enquêtes alarmantes de dépistage en 1973, M. CHALLIER et coll. ont établi un projet de lutte contre le vecteur (mission du 7 au 14 mai 1973. Doc. Techn. OCCGE n°5313).

Ce projet prévoyait le traitement de 3 réseaux hydrographiques:

- le ruisseau de SIKORO depuis sa source jusqu'à l'embouchure sur le SANKARANI où une barrière chimique devait être placée,
- le ruisseau de SANKAMA depuis sa source jusqu'à une barrière chimique placée à 3 km en aval du village de SANKAMA,
- et le ruisseau BA et son affluent BLA depuis leur source jusqu'à une barrière chimique située juste en aval de leur confluent.

A la suite de l'enquête de MM. CHALLIER et DUVALLET des 28 et 29 novembre 1973 (Doc. Techn. OCCGE n°5507), le marigot de KOLEALE a été inclus dans la zone traitée. Ce marigot devait être traité depuis sa source jusqu'à une barrière chimique placée en aval du village de KOLEALE (hameau de culture).

Les traitements insecticides ont été effectués par l'équipe de lutte anti-glossine du Service des Grandes Endémies de Bamako suivant le Tableau I.

Depuis le mois d'avril 1974, seules sont traitées les barrières chimiques avec la fréquence conseillée suivante: une fois tous les deux mois en saison sèche et une fois par mois en saison des pluies.

II. CONTROLES ENTOMOLOGIQUES.

a) Par l'équipe de Bamako en avril 1974.

Ce contrôle a mis en évidence l'absence de glossine à l'intérieur de la zone traitée. Par contre, les sondages effectués en dehors de cette zone ont permis de capturer de nombreuses glossines.

b) Par l'équipe du Centre MURAZ en juin 1974.

Ce contrôle a confirmé l'absence de glossine dans la zone traitée. En dehors de cette zone, des glossines appartenant aux deux espèces vectrices de trypanosomiase humaine: Glossina palpalis gambiensis Vanderplank 1949 et

G.tachinoides Westwood, ont été capturées. La période du contrôle, fin de saison sèche - début de saison des pluies, explique le faible nombre de glossines capturées en dehors de la zone traitée. Voir carte jointe.

Il semble donc, qu'à l'intérieur de la zone traitée, la transmission des trypanosomes soit stoppée par disparition du vecteur. Ce résultat doit permettre aux équipes médicales de dépister de façon exhaustive le réservoir humain de trypanosomes et de le traiter. C'est à cette seule condition que l'on peut espérer voir disparaître ce foyer reviviscent.

Nous avons pu d'autre part collecter, grâce à la collaboration de M. Tibou KEITA, médecin-chef du Secteur de Bamako, un certain nombre de renseignements qui devraient permettre une étude historique de ce foyer.

TABLEAU I.- TRAITEMENTS INSECTICIDES EFFECTUES PAR L'EQUIPE DE LUTTE
ANTI-GLOSSINE DE BAMAKO DANS LE FOYER DE OUELESSEBOUGOU.

		:26.07.73	:30.08.73	: 4.10.73	:16.11.73	: 1.01.74	:	:
Réseau		au	au	au	au	12.73	au	4.74
		:11.08.73	:13.09.73	:13.10.73	:30.11.73	:	:18.01.74	:
		:	:	:	:	:	:	6.74
B L A	Dieldrine (swing- fog)	Dieldrine (S.F.)	D.D.T. (S.F.)	D.D.T.		0	0	Barrière traitée à Dieldrine
B L A					D.D.T. et Dieldrine	0	0	Barrière traitée à Dieldrine
SANKANA	Dieldrine (S.F.)	Dieldrine (S.F.)	D.D.T. (S.F.)			D.D.T. C.E.25%	Barrière traitée à Dieldrine	Barrière traitée à Dieldrine
SIKORO	Dieldrine (S.F.)	Dieldrine (S.F.)	D.D.T. (S.F.)			D.D.T. C.E.25%	Barrière traitée à Dieldrine	Barrière traitée à Dieldrine
KOLEALE						D.D.T. C.E.25%	0	Barrière traitée à Dieldrine

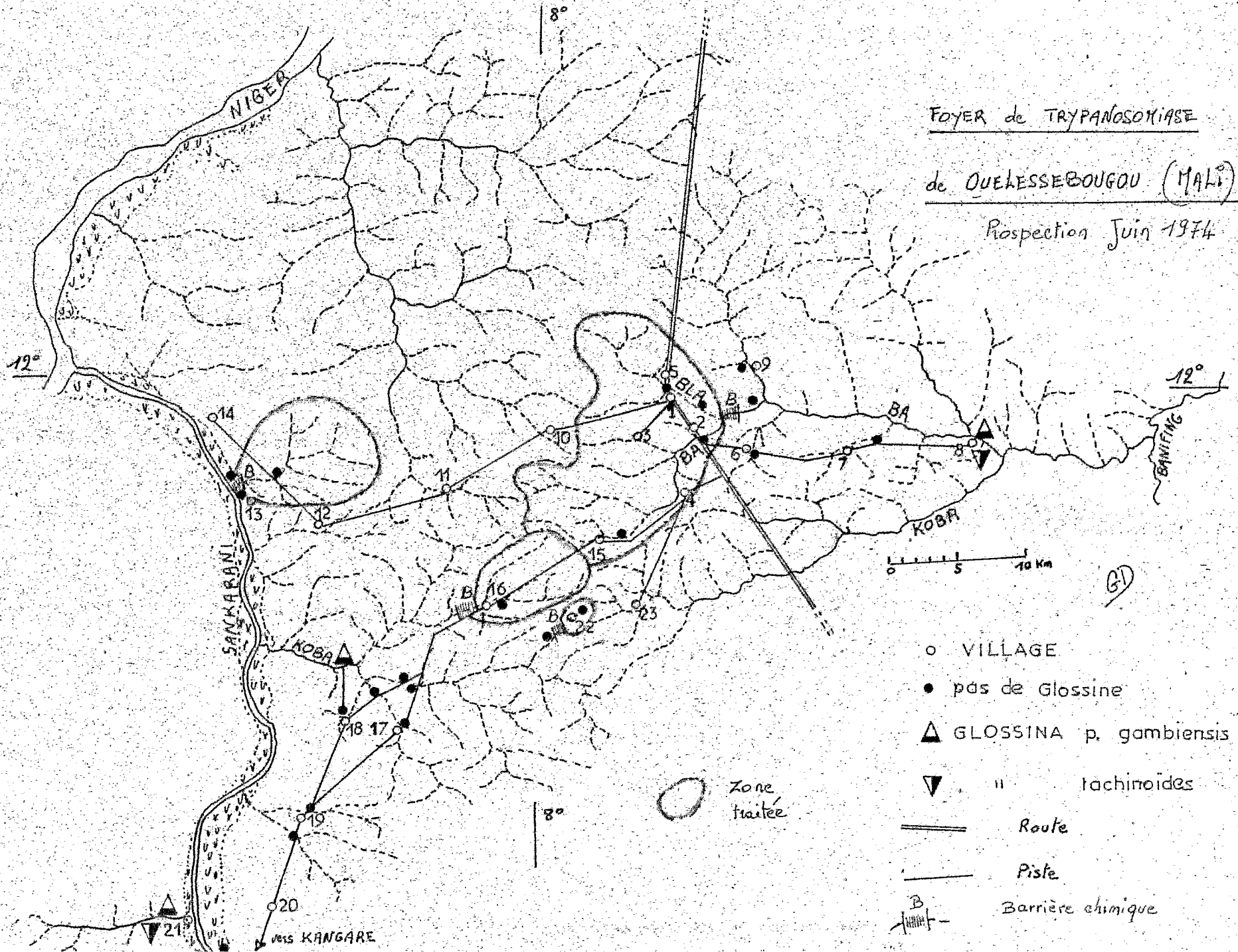
LISTE DES VILLAGES DU FOYER
(voir carte ci-jointe)

1	QUELESSEBOUGOU	13	SIKORO
2	SEGUSSONA	14	GOUALA
3	ZIELANI	15	TINGUELE
4	SOUNSOUNKORO	16	SANKAMA
5	INTENTOUBOUGOU	17	NENEKO
6	FEREKOBA	18	SIRAMANA
7	BENEKO	19	DIALAKORO
8	DIALANINKORO	20	DALABALA
9	TAMALA	21	KONDJIGUILA
10	M'PIEBOUGOU	22	KOLEALE
11	TOUNOUFOU	23	DIEMENE
12	FARABA		

Foyer de TRYPANOSOMIASE

de OUELESSEBOUGOU (MALI)

Prospection Juin 1974



Nous exprimons nos plus vifs remerciements :

- à M. OUANO Sylla, infirmier spécialiste, et à son équipe pour leur aide.
- à M. Tibou KEITA, médecin-chef du Secteur, pour sa collaboration dans la collecte des renseignements épidémiologiques
- au Docteur VINET, médecin-conseiller auprès du Directeur des Grandes Endémies, pour son accueil et son aide.
- à Monsieur le Chef de l'Arrondissement de OUELESSEBOUGOU qui a mis un local à notre disposition.